

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
LES LOISIRS DE STE-BRIGIDE-D'IBERVILLE INC.  
MARDI 10 MARS 2015 À 17H30, CHALET DES LOISIRS AU 499, 8<sup>e</sup> RANG  
À SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE

Étaient présents: M. Jaques Boutin, président  
M. Guy Charbonneau, vice-président  
Mme Valérie Pelletier, secrétaire-trésorière adjointe  
M. Marc Drouin et Mme Laurence Drouin  
M. Stéphane Surprenant  
M. Mario van Rossum, maire

Absente: Madame Diane Thériault, secrétaire-trésorière

**1- Ouverture de l'assemblée:**

M. Jaques Boutin, président, déclare l'assemblée ouverte à 17h35.

**2- Lecture et adoption de l'ordre du jour:**

Mme Valérie Pelletier fait la lecture de l'ordre du jour.

**Résolution CA-2015-03-10-01**

Il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour proposé, en laissant le varia ouvert et en y ajoutant le point suivant: utilisation de la patinoire en été.

**3- Lecture et adoption du procès-verbal du 10 février 2015:**

Mme Valérie Pelletier lit le procès-verbal de la réunion du 10 février 2015.

**Résolution CA-2015-03-10-02**

Il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 10 février 2105 tel que rédigé.

**4- Suivi du procès-verbal:**

Le comité fait le suivi du procès-verbal de la réunion du 10 février 2015.

**5- Affaires financières:**

**5.1 Revenus et dépenses au 28 février 2015:**

M. Jaques Boutin présente aux membres du CA le relevé bancaire de Tangerine.

**Résolution CA-2015-03-10-03**

Considérant qu'il y a une nouvelle secrétaire-trésorière adjointe pour les loisirs, il est unanimement résolu:

- d'autoriser Mme Valérie Pelletier à adhérer au compte d'épargne affaires Tangerine et d'effectuer des transactions en lien avec Les Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville Inc;
- de retirer Madame Danielle Boisvert comme personne autorisée à effectuer des transactions bancaires.

Mme Valérie Pelletier fait signer à M. Boutin les documents nécessaires pour avoir accès au compte de Tangerine. Il manquera seulement les signatures de Madame Diane Thériault et les documents pourront être postés.

M. Jaques Boutin remet à Mme Valérie Pelletier une facture de 12.99 \$ pour de la nourriture pour la cantine. Cette facture lui sera remboursée en argent comptant (à même la petite caisse) lors de la prochaine réunion.

**Résolution CA-2015-03-10-04**

Il est unanimement résolu que Mme Valérie Pelletier s'informe de la réception du paiement de la location du Centre municipal pour le cours de Zumba.

**Résolution CA-2015-03-10-05**

Il est unanimement résolu que Mme Valérie Pelletier informe les membres du comité des Loisirs du montant de la petite caisse et ce, à chaque réunion. Elle est également autorisée à retirer de l'argent, au guichet, pour maintenir un montant, dans la petite caisse d'approximativement 100 \$.

**5.2 Comptes payable:**

Mme Valérie Pelletier présente les comptes à payer en date du 10 mars 2015:

**LES COMPTES DÉJÀ PAYÉS:**

Marc Drouin (arrosage 8 février au 23 février 2015) 11.5 X 15\$ =	172.50
Paies de surveillance patinoire 536.76 \$ + 364.78 \$ =	901.54
Autobus Daniel Guillet	1 322.21
Permis vente de boissons alcoolisées	420
Laurence Drouin frais inscription du site Web descente	90
DAS janvier et février 21.52 + 32.33 =	53.58
Achat de raquette (descente canot-kayak)	125.00
Copi Active (impression 400 coupons descente canot-kayak)	52.89

**LES COMPTES À PAYER:**

Remboursement à la fois activité st-césaire non-résident/résident	5.94
Remboursement d'activité Aline Daigneault	56.10
Remboursement d'activité André Pelletier	56.10
Cotisation CNT (Commission des normes du travail)	15.55
Multi Services extérieur Inc (dénouement patinoire) 1 versement au lieu de 2	919.80
Feuille orange	80.53

Total; 4 271.74 \$

Total des comptes déjà payés et à payer = 4 271.74 \$

**Résolution CA-2015-03-10-06**

Il est unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés pour un montant total de 4 271.74 \$.

**6- Ligue de balle (\$ par joueur pour la session):**

**Résolution CA-2015-03-10-07**

Il est unanimement résolu que Mme Valérie Pelletier s'informe (coût, fonctionnement) de la possibilité de payer les inscriptions des activités des Loisirs électroniquement, soit par Accès D.

**Résolution CA-2015-03-10-08**

Il est unanimement résolu de faire paraître une annonce dans la flûte, concernant les inscriptions pour la balle amateur local (mai à août 2015) et la possibilité pour les gens venant de l'extérieur, de faire une ligue au montant de 1200 \$ + 120 \$ (permis de boisson, vente et consommation)

**7- Descente de Canot-Kayak:**

M. Marc Drouin et Mme Laurence Drouin élaborent verbalement où ils en sont rendus l'organisation de la descente de canot et kayak:

- ✓ Le site Web est en fonction. La date limite pour les inscriptions est le 3 avril. Les inscriptions ne se feront pas en ligne finalement. Les frais de gestion sont trop élevés.
- ✓ Actuellement, M. Drouin s'occupe de demander des soumissions pour un débarcadère et un entreposage pour le quai.
- ✓ Les panneaux (style sandwich) qui vont être installés aux extrémités de la descente, indiquant « départ » et « arrivée » sont commandés. Il y aura également 2 véhicules de pompiers, un au départ et un à l'arrivée.
- ✓ M. Drouin a fait une entrevue pour un journal.
- ✓ Il y a une entente avec Bouche B pour le souper à 17 \$. Le prix de vente sera de 22 \$.
- ✓ Pour la flûte du mois de mars, une page de présentation a été composée pour annoncer l'événement et le besoin de bénévoles.
- ✓ Une feuille de règlement et de décharge a été préparée.

**8- Correspondance:**

Mme Valérie Pelletier a fait imprimer quelques propositions de sorties pour le camp de jour. Elle les a placées dans un dossier à l'attention de la monitrice en chef.

**9- Patinoire:**

Dû au redoux de la température, la patinoire a cessé ses activités le 10 mars dernier. La petite caisse est revenue avec un montant de 54.35 \$ (au départ 50 \$). Ce montant a été retourné dans la petite caisse des Loisirs.

M. Marc Drouin s'est occupé de comptabiliser l'inventaire de la nourriture restante. À cause de la présence de plusieurs souris, nous avons perdu une quinzaine de barres tendres et une douzaine de sacs de chip. Sinon le compte est bon.

**Résolution CA-2015-03-10-09**

Il est unanimement résolu de vendre quelques denrées de l'inventaire de la cantine de la patinoire lors de l'événement de la descente canot-kayak.

**10- Semaine de relâche (inscription ski VS glissade):**

M. Surprenant présente le bilan des présences aux activités de la semaine de relâche.

- ✓ Owl's head, mardi le 3 mars: Ange-Gardien 6 personnes (avant la journée de ski était le jeudi, il y avait plus d'inscriptions) 18 personnes Sainte-Brigide.  
Coût activité: 460.13 \$      Remboursement de Ange-Gardien = 180 \$
- ✓ Pour une première année à Valcartier, jeudi le 5 mars: Ange-Gardien 11 personnes et 37 personnes pour Sainte-Brigide.  
Coût activité: 1 045.81 \$      Remboursement de Ange-Gardien = 462 \$
- ✓ Coût autobus = 1 322.21 \$
- ✓ La Municipalité d'Ange-Gardien sera facturée pour un montant de 642 \$ (prix incluant le transport et les sorties) en leur faisant parvenir les copies des factures originales.

**11- Camp de jour 2015 (moniteurs, coupons service de garde)**

Il y a une discussion sur la possibilité de changer les cartes prépayées (à l'heure) du service de garde par un prix fixe par journée ou à la semaine. Tout ceci dans le but de faciliter la tâche aux monitrices (de ne pas trop comptabiliser cartes et argent) et à la secrétaire lorsque viendra le temps de compléter le Relevé 1. Le sujet est reporté à la prochaine réunion. Les membres présents désirent entendre l'opinion de Madame Diane Thériault à ce sujet.

**Résolution CA-2015-03-10-10**

Il est unanimement résolu de faire paraître dans la flûte du mois de mars, une offre d'emploi pour le recrutement de moniteurs (trices) pour le camp de jour. La date limite pour recevoir les CV est le 10 avril 2015.

**19h55** M. Kevin Boucher se joint à la rencontre croyant que la réunion débutait à 20h00. Nous revenons sur la ligue de balle, les coûts (par joueur et pour une ligue venant de l'extérieur) et les profits que ça rapporte. M. Boucher demande d'évaluer la possibilité d'augmenter, pour l'année 2016, le pourcentage du remboursement pour les activités.

**12- Varia:**

**12.1 Utilisation de la patinoire en été**

**Résolution CA-2015-03-10-11**

Il est unanimement résolu d'accepter que, lors du Festival Western 2015, les gens pourront passer, traverser la surface de la patinoire, à pied. Il demeure cependant, interdit, d'installer quoi que ce soit sur la surface de la patinoire.

**13- Période de question:**

Aucune question

**14- Date de la prochaine réunion**

La prochaine assemblée régulière du conseil d'administration des Loisirs aura lieu **mardi le 14 avril 2015 à 17h30** au Chalet des Loisirs.

**15- Levée de l'assemblée:**

**Résolution CA-2015-03-10-12**

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 21h10.

---

Jaques Boutin, Président

---

Valérie Pelletier, Secrétaire-trésorière adjointe